

pas plus loin ; il ne renouvela pas sa tentative, il n'y eut pas de second chèque. Du reste la veine, en cette période, n'était pas bonne. Il perdit alors l'amitié d'un grand fonctionnaire russe, nommé à l'ambassade de Constantinople, qui lui proposait de l'emmener avec le rang de conseiller d'Etat ; la longueur du voyage l'effraya pour sa santé, il refusa et n'entendit plus jamais parler de son protecteur. Il attendait une compensation, un poste intéressant à Rome ou à Naples. Lorsqu'il croyait y toucher, notre ministre, M. Alquier, préoccupé de mettre fin à des fréquentations suspectes et à de compromettantes démarches, s'arrangeait pour l'éloigner et le dénoncer ; il eut le tact de comprendre qu'il valait mieux pour lui partir de bon gré que d'attendre l'ordre d'exil ; Marie-Caroline, embarrassée de la délation, fut heureuse que le diplomate en disponibilité se rendit de lui-même à Rome et lui promit que son absence serait de courte durée ; mais l'avenir ne devait pas ratifier cette parole royale.

Ce fut dans la soirée même de la Toussaint, le mardi 9 brumaire an XII, que l'ordre d'obtenir de l'autorité papale son arrestation et l'examen de ses papiers fut signé par le ministre des Relations extérieures, avec la pleine approbation du général Bonaparte et, coup sur coup, Talleyrand expédia encore deux missives à son délégué pour confirmer l'urgence de la mesure désirée et s'étendre sur les causes que l'on prévoyait utiles à écarter toute espèce de refus ou d'atermoiement (5). Mais l'aiguillon était ici superflu, le correspondant entrera dans le projet avec un empressement qui, prévoyant même les obstacles, le dispose à ne céder devant aucun : un policier enfiévré et impatient sommeillait dans sa robe d'écarlate ; il en avait la curiosité ; il en déploiera les aptitudes.

Le communiqué de ces dépêches officielles fut incontinent transmis à la secrétairerie d'Etat, avec prière, sommation presque, de fournir la réponse dans les quarante-huit heures, parce que le courrier extraordinaire, Lévis, qui les avait apportées, avait fixé son retour au surlendemain. Son Eminence Consalvi n'hésita pas à juger, comme indubitables et positives, les preuves des machiavéliques attentats, de la série de trahisons dont le récit passait sous ses yeux ; dans sa bonne foi et dans son impartialité, il ne crut pas qu'il y avait dans les rapports plus de conjectures que de préventions indéniables, plus de frayeur dans les esprits que de crimi-